

Votre observation

Nous allons vous demander de restituer le maximum d'informations concernant votre observation. Le plus important est de ne rien omettre : ce sont souvent les détails qui permettent de résoudre les enquêtes. N'hésitez donc pas à donner le maximum d'informations, même si vos souvenirs sont incomplets ou que certains éléments vous paraissent peu importants. Si vous n'êtes plus très sûr de tel ou tel détail, signalez-nous vos doutes, mais, encore une fois, n'omettez rien. Nous devons pouvoir visualiser tout ce que vous avez vu, comme pour refaire le film de votre observation.

Utilisez la fin de cette page pour faire le récit de votre observation et poursuivez sur papier libre autant que vous le désirez :

Votre récit libre de l'observation :

... un rayon lumineux d'une formidable intensité et de couleur extrêmement pure verte a pénétré dans mon appartement par la porte fenêtre et a illuminé toute la pièce de mon salon il s'est fondu en premier lieu sur ma télévision puis comme une tête chercheuse il s'est balladé sur les murs et a disparu subitement à une vitesse extraordinaire - je n'ai pas eu le temps de prendre une photo car le phénomène a duré environ 3 à 4 secondes - Au début j'ai pensé que quelqu'un avait utilisé un objet muni d'un rayon laser mais le résonnement me trahit pas puisque

- 1) je suis situé au 4^{ème} étage et je n'ai aucun vis à vis avec d'autres habitations et mon balcon donne sur un parc et il y a de grands arbres à quelques mètres de mon balcon -
- 2) La Trajectoire lumineuse était trop directe et franchement rectiligne, donc, aucune habitation même éloignée située sur la droite ou sur la gauche et admettant éventuellement un petit plaisir même muni d'un système laser perfectionné ne peut être la source de mon inquiétude.

CONFORMEMENT A LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE A L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTES, ET AU DECRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT DE CONTROLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNEES PERSONNELLES.
LES DEMANDES SONT A ADRESSER PAR ECRIT AU GEIPAN - COORDONNEES EN DERNIERE PAGE

- Suite -

Après que le rayon eût disparu j'ai éteint les lumières de mon salon, j'ai fermé la porte fenêtre et j'ai tiré les rideaux puis je me suis caché durant quelques instants sur mon balcon pour savoir si quelqu'un effectivement avait été blessé en haut - Les Arbres sont hauts et fragiles et personnes ne s'y tenaient, d'ailleurs personne n'aurait pu le risque de monter jusqu'à un quatrième étage ou je me trouvais - j'ai observé durant quelques secondes le site environnant qui comme je l'ai précisé est un parc et j'ai à ce moment là vu une boule de couleur verte munie d'une sorte de queue, très lumineuse et de la même couleur qui sautillait dans le parc sur plusieurs endroits - La boule qui me paraissait petite car j'étais très loin a cheminé quelques secondes jusqu'à un coin du parc puis elle s'est arrêtée et en quelques fractions de secondes elle a formé un Arc dans le ciel dans lequel elle est répartie à une vitesse vertigineuse -

- le phénomène s'est produit dans la nuit de mercredi 5 Août au jeudi 6 Août entre 00h 15 et 00h 20. je ne dormais pas au et faisait chaud et je regardais la Télévision, la porte fenêtre grande ouverte -
je précise que je me suis posté le lendemain à la même heure sur le balcon mais rien ne s'est passé

Conditions d'observation du phénomène

Merci de fournir toutes les informations demandées.

Quelles étaient vos occupations juste avant votre observation ?

Je regardais la Télévision.

Adresse précise du lieu d'observation (rue, ville...) :

69007 - LYON -

Où vous trouviez-vous exactement ? (Merci d'indiquer si vous étiez dans un bâtiment et à quel étage, si vous regardiez à travers une vitre, et à quelle vitesse vous rouliez si vous étiez dans un véhicule.)

J'étais dans mon canapé dans les tournis à la porte fenêtre d'un appartement situé au 4^{ème} étage d'un immeuble qui en comprend 5.

Date de l'observation :/...../..... Heure précise de début (en heure locale) :

Dans la nuit du 05 au 06 Août 2015 - entre 00h 15 et 00h 20 -

Durée de l'observation ou heure de fin (en heures, minutes, secondes) : *Phénomène observé à l'intérieur de mon appartement d'une durée de 3 à 4 secondes - Extérieur*

D'autres témoins ont-ils vu le même phénomène que vous ? Si oui, combien ? *10 à 15 personnes*

Le cas échéant, merci de leur demander de nous contacter aux coordonnées indiquées en dernière page de ce document.

pas de témoin - j'étais seul et aucun personne ne se trouvait dehors.
Quel lien avez-vous avec ces personnes (parents, amis, collègues, voisins) ?

L'observation s'est faite de façon : continue / discontinue

(rayer ou supprimer la mention inutile)

Si l'observation s'est faite de façon discontinue, précisez pourquoi elle s'est interrompue et a repris :

J'ai jamais pu du prendre le temps de fermer le rideau et d'éteindre la lumière car la boule même du jet de lumière est allée dans le parc entre - Temps -

Comment s'est finie cette observation ?

La boule et le jet de lumière ont décrit une arc dans le ciel et ont disparu à une vitesse vertigineuse.

CONFORMEMENT A LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE A L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTES, ET AU DECRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT DE CONTROLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNEES PERSONNELLES.

LES DEMANDES SONT A ADRESSER PAR ECRIT AU GEIPAN - COORDONNEES EN DERNIERE PAGE

Avez-vous vu le phénomène directement de vos yeux ? **OUI** / NON

(rayer ou supprimer la mention inutile)

Le phénomène a-t-il été observé au travers d'un instrument (lunettes de vue ou de soleil, jumelles, caméra, appareil photo, télescope...) ? Si oui, merci de préciser le modèle :

Je porte des lunettes de modèle Krys.
Lunettes de vue double foyer.

Conditions météorologiques (ciel dégagé, nuages, vent, orage, brume, brouillard, pluie, neige, changement des conditions durant l'observation) :

Bonnes conditions météorologiques -
et faisait chaud et le ciel était dégagé.

Conditions astronomiques (souvenez-vous de la position de la Lune, du Soleil, de la présence ou non d'étoiles ou de planètes, etc.) :

présence d'étoiles -

Equipements allumés ou actifs pendant l'observation (phares, radio, TV, lumières...) :

poste de télévision allumé - appareils Free Box
et ordinateur aussi. Lumière halogène dans le
fond du salon -

Bruits lors de l'observation (TV ou radio allumées, passage de véhicules, moteur d'avion, tonnerre...) :

Aucun bruit même au dehors le lieu est
Très calme

Description du phénomène

Dans vos descriptions, n'hésitez pas à faire des comparaisons avec des objets connus.

Nombre de phénomènes (unique, multiples ou unique puis se divise...) :

Unique

Forme :

Rayon de lumière genre Laser qui a illuminé tout le pièce de mon salon puis au dehors celui-ci paraissait être muni d'une boule en tête

Couleur :

Un Vert Très Pur.

Luminosité (en comparaison avec des astres connus comme Vénus et la Lune, ou l'éclairage d'un lampadaire, des lumières de voiture, de maison, etc.) :

Très intense.

Présence d'une trainée ou d'un halo ? Si oui, de quelle couleur ?

Oui - une trainée comme une sorte de queue qui au loing mesurait plusieurs mètres (peut-être 30 ou 40 mètres)

Taille apparente (exprimez les dimensions du phénomène par rapport à un objet familier et/ou en millimètres comptés sur une règle graduée portée à bout de bras) :

Un Rayon de plusieurs mètres lorsqu'il est entré dans l'appartement - puis au loing une petite boule à sa tête dont je me suis définie le diamètre.

Bruit provenant du phénomène (sifflement, bourdonnement, détonation, comparaison avec un bruit connu...) :

aucun Bruit ni bourdonnement.

Distance entre vous et le PAN (le phénomène observé), estimée grossièrement (précisez si l'objet est passé devant ou derrière un élément du paysage) :

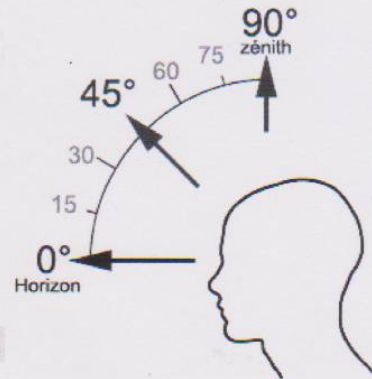
Position initiale du PAN dans le ciel (début de l'observation) :

Indiquer un point cardinal (Nord, Sud ...), ou un azimut en degrés par rapport au Nord, ou un repère visuel ou géographique local (bâtiment, village)

~~Nord~~ Sud Est -

Indiquer une hauteur en degrés par rapport à l'horizon, ou par rapport à un élément du paysage (ex : 2 fois plus haut que le clocher de l'église)

0°



Position finale du PAN dans le ciel (fin de l'observation) :

Indiquer un point cardinal (Nord, Sud ...), ou un azimut en degrés par rapport au Nord, ou un repère visuel ou géographique local (bâtiment, village)

Sud Ouest -

Indiquer une hauteur en degrés par rapport à l'horizon, ou par rapport à un élément du paysage (ex : 2 fois plus haut que le clocher de l'église)

0°

Trajectoire du phénomène (ligne droite, montante, descendante, avec ou sans changement de direction, courbe, etc.) :

Courbe -

Portion du ciel parcourue par le PAN durant l'observation (ex : un quart du ciel ou de 30° à 40° par rapport à l'horizon, etc.) :

30° = 40°

Effet(s) sur l'environnement (trace(s) au sol, effet(s) sur les êtres vivants ou le matériel) :

Je n'ai pas visité le parc -

Reconstitution de votre observation

Pour que nous puissions reconstituer le « film » de votre observation, nous devons disposer du maximum d'informations. Concrètement cela implique que nous comprenions tout, du début à la fin de votre observation, et que nous connaissions la direction de déplacement du phénomène ainsi que son altitude. Cette étape est cruciale.

Nous vous proposons trois méthodes complémentaires :

①

Prenez une photo de l'environnement tel qu'il était lors du phénomène, comme si l'appareil photo était vos yeux lors de l'observation. N'hésitez pas à dessiner ce que vous avez observé directement sur les photos.

②

Faites un ou plusieurs croquis de votre observation (voir page suivante) depuis votre point de vue, en incluant l'environnement. Donnez le plus d'éléments possibles afin de nous permettre une bonne compréhension de la scène.

Vous êtes entièrement libre des croquis que vous nous adressez. Mais la précision des couleurs est importante, surtout si le niveau de contraste entre le phénomène observé et l'environnement est faible. Essayez d'être le plus précis possible, quitte à écrire sur les croquis.

Aucun talent en dessin n'est nécessaire. L'essentiel est de nous faire comprendre ce que vous avez vu de manière schématique. Vous pouvez utiliser la page qui suit à cet effet.

③

Réalisez une reconstitution de votre observation sur un ou plusieurs plans. Si vous le pouvez, il s'agit de présenter votre observation par une vue de dessus. Pour cela vous pouvez imprimer une carte de votre lieu d'observation sur Google Map (<http://maps.google.fr>) ou Geoportail (<http://www.geoportail.gouv.fr/accueil>) et y reporter vos différentes positions et directions d'observations.

Comment faire pour « habiller » une photo ou une carte avec vos commentaires ?

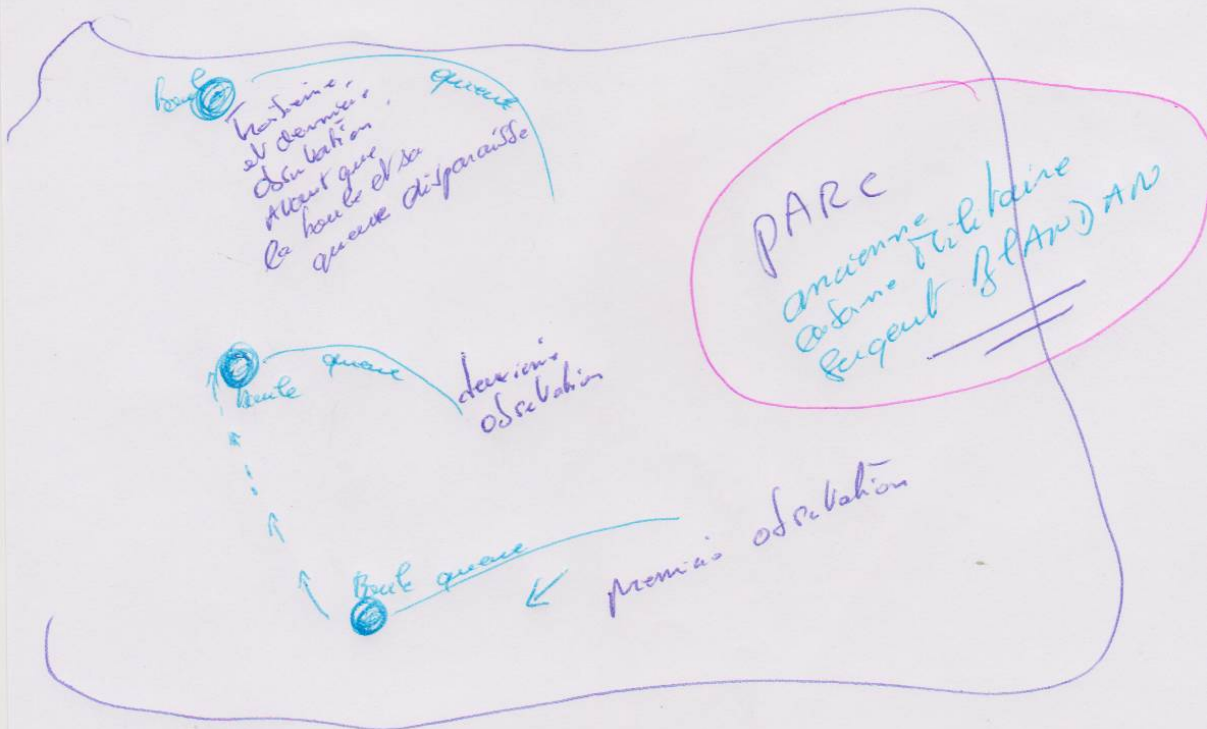
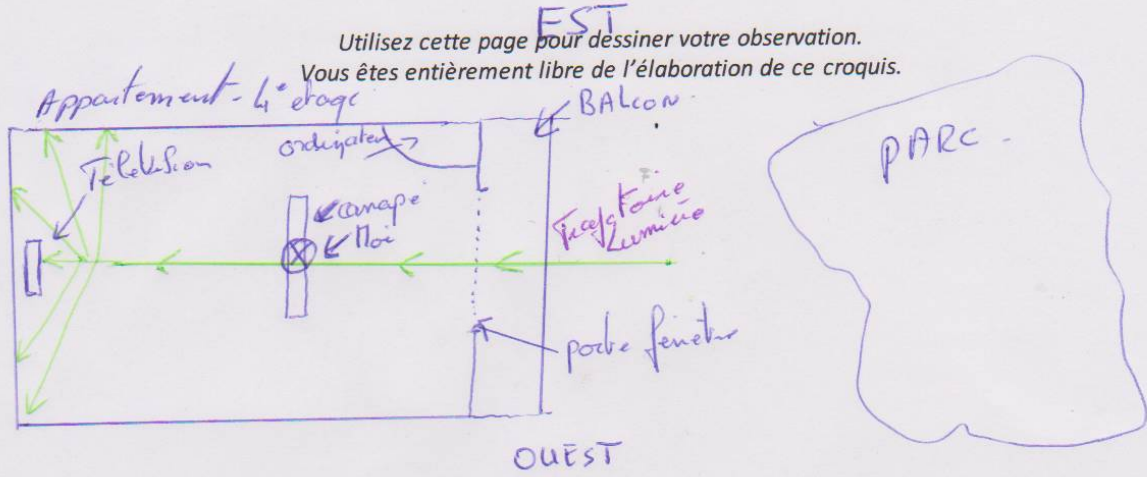
Si vous êtes habitués à l'usage des logiciels de dessin ou de retouche d'image (Photoshop, GIMP, Illustrator,...), nous vous conseillons de recourir à ces outils, puis de nous envoyer un fichier au format jpg, png ou pdf.

Si vous ne pouvez pas accéder à ce type de matériel, imprimez une carte des lieux et/ou une photo, dessinez par-dessus et joignez-là au dossier papier ; ou bien scannez ou photographiez le résultat et envoyez-le nous au format jpg, png ou pdf.

CONFORMEMENT A LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE A L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTES, ET AU DECRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT DE CONTROLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNEES PERSONNELLES.
LES DEMANDES SONT A ADRESSER PAR ECRIT AU GEIPAN – COORDONNEES EN DERNIERE PAGE

Croquis de votre observation

Utilisez cette page pour dessiner votre observation.
 Vous êtes entièrement libre de l'élaboration de ce croquis.



CONFORMEMENT A LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE A L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTES, ET AU DECRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT DE CONTROLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNEES PERSONNELLES. LES DEMANDES SONT A ADRESSER PAR ECRIT AU GEIPAN - COORDONNEES EN DERNIERE PAGE

Et maintenant ?

Décrivez les émotions que vous avez ressenties pendant et après l'observation :

au moment du jet de lumière dans l'appartement: Surprise
avant le temps : inquiétude que quelque chose m'épie.
au moment du pic : Confirmation qu'il ne s'agit pas d'un petit plantain.
Après : Beaucoup de questionnement !

Qu'avez-vous fait après votre observation ? En avez-vous parlé ? Comment vos interlocuteurs ont-ils réagi ? Avez-vous fait des recherches pour comprendre ce que vous avez vu ?

Qui j'en ai parlé à trois Amis dont l'un m'a dit avoir été témoin lui et sa femme d'une Boule de couleur Blanche dans le ciel en statique, mais il y a quelques années et il n'en a jamais parlé.

Quelle interprétation donnez-vous à ce que vous avez observé ? Avez-vous pensé à un phénomène connu ? Quels sont les éléments qui permettent de justifier votre interprétation ? Si vous ne savez pas, avez-vous renoncé à comprendre ? Si oui, quand et pourquoi ?

En tant qu'ancien officier de Police je pense être objectif. Au l'interrogatoire on donne - il ne s'agit pas de phénomènes qui restent inexplicables mais de phénomènes bien réels que les Responsables politiques et militaires cherchent à ne pas nous expliquer. N.B: J'ai essayé Tralutte: peu de faits sont de fait inexplicables pour les Alleis exply

Avant votre observation, quel intérêt portiez-vous aux phénomènes aérospatiaux étranges ? Avez-vous une opinion précise sur le sujet ? Laquelle ? Sur quoi la fondiez-vous ?

Il y a beaucoup trop de phénomènes étranges relatés dans le monde pour ne pas croire à quelque chose... Mais quoi!!
... C'est la question...!!... il ne s'agit pas que de simples citoyens qui ont témoigné mais aussi de personnalités politiques, militaires... etc... je crois aux phénomènes Extra-Terrestres...

CONFORMEMENT A LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE A L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTES, ET AU DECRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT DE CONTROLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNEES PERSONNELLES.

LES DEMANDES SONT A ADRESSER PAR ECRIT AU GEIPAN - COORDONNEES EN DERNIERE PAGE

Cette observation a-t-elle changé votre avis sur les phénomènes aérospatiaux non identifiés ? Si oui, expliquez ce que vous pensez maintenant :

Je suis convaincu que rien ne reste inexplicable et mon AUC sur les phénomènes aérospatiaux non identifiés est qu'il existe bien une intelligence Extra-Terrestre.

Pensez-vous que la science permettra de donner une explication à votre observation ?

Je suis également convaincu que la science peut déjà permettre de donner une explication à mon observation, mais je suis d'autant plus convaincu qu'elle ne peut le faire et ne pourra le faire que lorsque les Institutions Religieuses leur donneront autorisation -- c. o. F. D. !!!

Récapitulatif

Si vous avez déjà témoigné au sujet de ce PAN, veuillez nous préciser auprès de quelle autorité, organisation ou personne en supprimant ou barrant les mentions inutiles dans la liste ci-dessous, et en complétant les informations demandées (plusieurs contacts possibles) :

- **Gendarmerie** (mentionner la brigade et la date) :
- **Police** (mentionner le commissariat et la date) :
- **GEIPAN** (mentionner le nom du contact et la date) :
- **Enquêteur privé** (mentionner le nom du contact et la date) :
- **Ufologue** (mentionner le nom du contact et la date) :
- **Journaliste** (mentionner le nom du contact et la date) :
- **Internet** (mentionner le site et la date) :

Nous autorisez-vous à publier cette dernière information ? **OUI / NON**
(elle peut éventuellement permettre de vous identifier si votre identité apparaît sur ce site)

Merci de préciser dans la liste ci-dessous les documents que vous aurez joints ou remplis.
(cocher ou supprimer les mentions inutiles)

- Questionnaire
- Croquis du phénomène observé (nombre :.....)
- Carte(s) ou plan(s) (nombre :.....)
- Photographie(s) de l'observation (nombre :.....)
- Vidéo(s) de l'observation (nombre :.....)
- Photographie(s) de l'environnement (nombre :.....)

CONFORMEMENT A LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE A L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTES, ET AU DECRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT DE CONTROLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNEES PERSONNELLES.
LES DEMANDES SONT A ADRESSER PAR ECRIT AU GEIPAN - COORDONNEES EN DERNIERE PAGE